

précédent [SF049](#)  
suivant sera [SF051](#)  
LISULF

# Science et Francophonie

Juin 2016 No 050

**Paraissant le jeudi 12VII 2016.**

Rédacteur en chef Pierre Demers. Science et Francophonie paraît en ligne.

Dépôt légal volontaire à la BaNQ.

Paraît sous l'autorité de la LISULF, Ligue Internationale des Scientifiques pour l'Usage de la Langue Française.

1200 Latour, Saint-Laurent Qc H4L 4S4 514 747 2308

Référence ARC. Voyez [SF049](#) \*\*\*\*\* \*\*.\*.

LIGUE INTERNATIONALE DES SCIENTIFIQUES POUR L'USAGE DE LA LANGUE FRANCAISE fut

OBE Enregistrée 1981-01-01 MONTREAL QC

Buts: Promotion de l'usage de la langue française dans les publications scientifiques et autrement et de l'accès du Québec à l'indépendance.

INSN.0825.9879. Éditions Pierre Demers PPD.

**Science et Francophonie. Contenu du No 050, juin 2016, paraissant le 11 juin 2016**

**Juin 2016 No 050**

**Un grand chagrin.**

**\*Joël Demers 12 juillet 1963-31 mai 2016.**

**Pierre Demers, Patrick Demers, Thierry Leroux-Demers, Lorraine Dubé, Maxime Laporte, Marie Castonguay, Dre Gélinas, Benoît Roy, Hélène Genest, Hélène Trudeau, Louis Leroux et autres.  
Témoignages.**

À travers plus d'un siècle, une chronologie.

**\*\*La dette de l'Ontario envers le Québec.**

**Pierre Demers, Joël Demers, Lorraine Dubé, Daniel Roy.  
Quand se concrétisera le projet d'une Commission du Québec?**

**\*\*\*Votre cotisation 2016.**

Les chroniques historiques de S&F. No 2 à venir.

**\*\*\*Gilles Rhéaume à l'ONU.**

Le texte au prochain numéro....

- 30 - -----O-----

-----O-----

Un grand chagrin.

**\*Joël Demers 12 juillet 1963-31 mai 2016.**

**Pierre Demers, Patrick Demers, Thierry Leroux-Demers,  
Lorraine Dubé, Maxime Laporte, Benoît Roy, Hélène  
Trudeau.  
Témoignages.**



**Pierre Demers. Texte article Joël Demers 12 juillet 1963 - 31 mai 2016. Son 1er et unique discours en public.**

C'est un grand chagrin.

Mis au monde par les efforts de Monique avec l'intervention des docteurs Lise Fortier et d'un collègue masculin

Il n'avait pas un jour, j'étais seul avec lui, et il manifestait déjà sa volonté de vivre, intensément: il refusait de s'endormir!

Il aimait la vie humaine, en particulier les femmes. Auprès femmes et auprès hommes, il était un séducteur.

Il aimait beaucoup sa maman, son papa, la langue française et le Québec, il créa avec Maxime Laporte le Comité Pierre-Demers pour la langue française en sciences.

Il s'est affirmé comme mon organisateur, il a obtenu que le Québec m'attribue son Prix du Québec scientifique Marie-Victorin 2015, il a créé un film intitulé: « Mon père Pierre Demers, artiste de la science ».

Est-il remplaçable?

Il fumait beaucoup.

Davantage, ce sera dans un prochain numéro de Science et Francophonie.

Merci.

Pierre Demers.

Samedi 11 juin 2016. 35 sec.

## Maxime Laporte, Président de la SSJBM.

Mot du Président général.

Au nom de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, je tiens à exprimer mes plus sincères sympathies aux proches de Joël et à tous ceux et celles qui ont côtoyé cet homme hors du commun.

Je suis personnellement sous le choc depuis que son frère Thierry m'a appris la triste nouvelle... Responsable du Comité Pierre-Demers à la Société, militant hors-pair, le crâne bourré de projets plus porteurs les uns que les autres, Joël était pour moi une bouffée d'air frais. Il parlait du monde et de la vie avec passion. Ses yeux brillaient. C'était un rassembleur. Ce camarade était véritablement devenu un ami dans les derniers mois.

Et puis tout d'un coup, voilà le magicien qui disparaît comme dans un écran de fumée... Incroyable! Comment un être aussi dynamique, plein de vie, et qui justement, savait créer de la magie autour de lui, peut-il ainsi nous quitter du jour au lendemain? La vie est injuste, décidément. Injuste, mais aimable. - La vie mérite d'être vécue à fond. En ce sens, l'art de vivre de Joël, son sens de la liberté, de la spontanéité, puisse-t-il nous inspirer.

À noter que parmi ses derniers faits d'armes, Joël venait tout juste de figurer, avec son ami Murat Ariburnu, parmi les gagnants de notre concours de création cinématographique La tête à Papineau. Je laisse ici un hyperlien vers cette vidéo brillante, originale et empreinte à la fois d'humour et de fierté, à l'image de notre compatriote :  
<http://lateteapapineau.quebec/le-quebec-un-pays/>

Joël, tu nous manques déjà terriblement. Il ne te resterait pas un tour dans ton sac pour réapparaître?.. Où que tu sois, reçois nos salutations les plus fraternelles. Je te dirais bien "repose en paix", mais ça fait tellement bizarre pour un gars dont l'esprit et la créativité ne se reposaient jamais, que je me contenterai d'un "aurevoir, mon frère"!

Messages importants

J'invite ceux et celles qui le souhaitent à aller s'exprimer dans ce groupe-hommage sur Facebook : <https://www.facebook.com/groups/483024888569212?>

Si vous désirez dire un dernier adieu à Joël, la famille vous accueillera le samedi 11 juin (13 h à 18 h) et le dimanche 12 juin (10 h à midi) au Centre funéraire Dignité (Côte-Des-Neiges), 4525 Chemin de la Côte-des-Neiges à Montréal. Une cérémonie civile aura lieu sur place le dimanche à 12 h (midi).?

Maxime Laporte, Président général, Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

## Lorraine Dubé.

Entre vous et Joël ont pris forme des liens éternels dont l'essence même est la vie...

*Le couronnement de toute vie humaine est le souvenir qu'on conservera d'elle*

*Repose en paix cher Joël*

*Intemporels et gravés dans notre mémoire, nos souvenirs de toi sont à la mesure du bonheur d'avoir croisé ton chemin et partagé ta vie.*

*Merci infiniment*

*« Vous me trouverez  
Dans les montagnes,  
Dans les rivières,  
Dans la beauté d'une fleur;*

*Entendez mon murmure  
Dans le bruissement des feuilles.  
Peu importe où vous irez,  
Je ne serai jamais loin,  
Toujours là où vous en aurez besoin.  
Je suis reconnaissant,  
Reconnaissant de toute une vie auprès de vous.  
Si courte et si longue à la fois.  
Courte d'avoir été arraché trop rapidement à vous.  
Mais si longues d'expériences riches et magnifiques à vos côtés.  
Célébrez cette vie plutôt que ma mort. »*

*Cher Ange  
Glorieux gardien de l'âme de Joël Demers  
Toi qui brilles en ta demeure comme une douce et pure flamme  
Descends pour lui sur la terre.*

*Et nous éclairant de ta splendeur, bel Ange, tu deviens son frère.*

*Connaissant la grande faiblesse de Joël  
Tu l'as dirigé par la main  
Et il t'a vu avec tendresse ôter la pierre du chemin.*

*Toujours ta douce voix l'invitait à te parler de ses vœux.  
Il en avait un si magnifique que tout son être était heureux.*

*« O toi qui traverse l'espace plus promptement que les éclairs  
Je t'en supplie vole à ma place auprès de ceux qui me sont chers.  
De ton aile sèche les larmes  
Chante combien l'amour est bon  
Et tout bas murmure mon nom...JOËL DEMERS»*

**Benoît Roy.**

À Benoit Roy [roy.b@videotron.ca](mailto:roy.b@videotron.ca)

Merci. Cordialement.  
PiD 5VI2016

Voyez sur la toile la version temporaire de SF050

===

Le 5 juin 2016 à 15:43, Benoit Roy <[roy.b@videotron.ca](mailto:roy.b@videotron.ca)> a écrit :

Monsieur Demers,

Tout le conseil du Rassemblement pour un pays souverain se joint à moi pour vous offrir nos condoléances pour le décès de votre fils, Joël. Nous avons tous été consternés d'apprendre cette tragique nouvelle. Nous faisons en ce moment tout notre possible afin de pouvoir vous envoyer un extrait de l'activité du Souper-Gala des Patriotes : la présentation de Joël et la remise du Prix Chevallier-de-Lorimier à vous-même.

Certains membres du conseil du RPS devraient être présents aux funérailles de Joël. Personnellement, je ne pourrais malheureusement y assister étant en voyage à l'extérieur.

Nous comprenons la souffrance de perdre un fils. Nous sommes avec vous et Joël en pensée et dans notre cœur.

Benoît Roy  
Président du Rassemblement pour un pays souverain.

## Hélène Trudeau.

À: "TRUDEAU.HELENE@VIDEOTRON.CA" <trudeau.helene@videotron.ca>

Merci, Hélène Trudeau.  
Solidaires.  
Pierre Demers 1914. 6VI2016 13h HAE

Voyez sur la toile la version temporaire de SF050 [SF050\\*](#)

===

Le 6 juin 2016 à 10:28, [TRUDEAU.HELENE@VIDEOTRON.CA](mailto:TRUDEAU.HELENE@VIDEOTRON.CA) <[trudeau.helene@videotron.ca](mailto:trudeau.helene@videotron.ca)> a écrit :  
Cher Pierre Demers,

La nouvelle du décès de Joël me laisse assommée, étonnée, plongée dans l'incompréhension la plus totale !

Et je pense tout de suite à vous. Je sais que vous avez traversé d'autres épreuves, mais à quelque âge qu'elle nous surprenne, la perte d'un enfant cause une douleur vive, profonde et durable. C'est pourquoi je me sens très près de vous par la pensée, et surtout par le cœur.

Je vous offre mes très sincères condoléances, bien consciente du sentiment d'impuissance qui nous envahit tous en pareille situation. Joël n'est plus et il ne reviendra pas. Il avait à peine quelques années de plus que mon fils Pierre, décédé en 2008 à 48 ans. Vos parents et vos amis viendront partager avec vous leur tristesse et leur compassion. Vous échangerez avec eux des souvenirs qui enrichiront l'image de Joël que vous portez en vous et il continuera ainsi à être présent dans votre mémoire.

Nous ne pourrons ensuite que philosopher sur le sens de la vie, plus mystérieuse encore à mesure que s'accroissent nos années. Et le sort de la planète entière au sujet duquel nous sommes informés par Internet nous/vous fera peut-être sentir moins seul, baignant au milieu des peines, et des joies, de l'humanité entière.

Veuillez excuser mon retard à communiquer avec vous. Ce n'est que ce lundi matin que j'ai terminé la lecture du Devoir de la fin de semaine.

Mes pensées vous accompagnent. Je vous souhaite la force de traverser ces jours pénibles.

Sincèrement,

Hélène Trudeau

P.S. Je vous envoie mes coordonnées par courriel distinct.

## Références.

Réf. 1. Le Devoir, 4VI2016. La notice, p. C8.



## Joël Demers

C'est avec une grande tristesse que nous vous informons du décès de Joël Demers, survenu subitement le mardi 31 mai, de cause naturelle. Il avait 52 ans, presque 53.

Il laisse dans le deuil son père Pierre Demers, sa mère Monique Leroux (Paul Salvetti), ses enfants Tatiana Sylvestre (Gabriel-Alexandre Massé) et Hugo Perreault-Demers, ses frères Patrick Demers et Thierry Leroux-Demers (France Martin), de nombreux oncles, tantes, cousins, cousines et nièces ainsi que d'innombrables amis.

Si vous désirez dire un dernier adieu à Joël, la famille vous accueillera le samedi 11 juin (13h à 18h) et le dimanche 12 juin (10h à midi) au :

**Centre funéraire Côte-des-Neiges**

*Réseau* **Dignité**

**4525, ch. de la Côte-des-Neiges  
Montréal QC H3V 1E7**

**514 342-8000 [www.dignitequebec.com](http://www.dignitequebec.com)**

Une cérémonie civile aura lieu sur place à 12h (midi).

Pour partager sur Facebook, joignez le "Joël Demers 1963-2016". Vous pouvez aussi nous écrire à [joeldemers.1963.2016@gmail.com](mailto:joeldemers.1963.2016@gmail.com).

[joeldemers.1963.2016@gmail.com](mailto:joeldemers.1963.2016@gmail.com)

Réf. 2. Les 2 derniers discours de Joël Demers. Au cours du Gala des Patriotes du MSQ, le lundi 23V2016

L'avant-dernier, qu'il pr..

[lisulf.quebec/SF049.htm](http://lisulf.quebec/SF049.htm) Notes merci Prix Chevalier de Lorimier 2016 du RPS.\*\*\*Discours de réception du Prix Chevalier de Lorimier 2016 par Pierre Demers. Combien vaut la dette de l'Ontario envers le Québec en 2016.

Voyez cet avant-dernier, lu par Joël lui-même, qui se trouve en version intégrale plus haut.

.....

Et voici son tout-dernier, qu'il prépara et qui fut lu fidèlement par Pierre Demers, avec pauses et applaudissements réalisés tels que prévus.

AMIS,  
Merci d'abord à mon fils Joël pour ses bons mots et merci à mes trois fils qui épousent admirablement ma cause, celle du Québec. Merci infiniment au Président Benoît Roy et aux membres du Conseil du RPS pour ce prix. Je félicite aussi les autres lauréats, je salue les notables présents et tous les distingués invités déjà nommés et vous tous, mes chers

compatriotes.

C'est un grand honneur que ce prix au nom du Chevalier de Lorimier, d'autant qu'il se trouve être un noble ancêtre de notre très chère amie Lorraine Dubé, sa fière descendante et inlassable patriote que nous saluons parmi nous ce soir. Applaudissons-la s'il-vous-plaît!

On honore un passé de patriotisme ce soir. Mais c'est l'avenir qui compte. J'invite la relève à saisir le flambeau.

J'encourage les têtes blanches à recruter les blondes, que les générations d'avenir s'impliquent, peu importe la couleur de leurs cheveux... ou de leur peau. Qu'elles soient meilleures encore que celles d'avant ! Qu'elles évitent nos erreurs et dépassent nos exploits.

C'est ce que je souhaite ardemment vous transmettre ce soir.

(Pause – Silence)

Je salue encore l'engagement de Lorraine Dubé, de mon fils Joël et du jeune Maxime Laporte, pour le français en science, et de notre ami Mario Beaulieu, notamment, qui donnent l'exemple ; et je salue tous les jeunes qui militent déjà. C'est à dire tous ceux qui sont ici plus jeunes que moi !

(Pause – Rire)

Vous avez aussi un héritage méconnu devant vous, un trésor que je souhaite révéler au grand jour.

(petite-pause)

La dette de l'Ontario envers le Québec.

(petite-pause)

Moralement, tout le peuple canadien-anglais nous doit son existence, bien sûr ! comme nous devons la nôtre à nos frères des premières nations. Mais je parle ici d'une dette comptable concrète :

(petite pause)

Il s'agit des dettes publiques que le Québec a dû éponger lors des changements politiques imposés par le régime anglais.

C'est le Haut-Canada, l'Ontario, qui a emprunté pour développer ses routes, ses ponts et toutes ses infrastructures.

À l'époque la somme imputée au Québec représentait 5 fois son budget annuel. Aujourd'hui, ce seraient 500 milliards de dollars. Selon mes calculs on pourrait parler de billions, des milliers de milliards.

Quoiqu'il en soit, la somme est majeure et n'a jamais été remboursée.

Nous avons financé leur développement. Le nôtre s'est donc trouvé bloqué à l'aube du 20<sup>e</sup> siècle, en plein essor industriel. On sait que près d'un million de Québécois sont ensuite partis vers les États-Unis pour trouver du travail.

Ils disent que nous n'aurions pas les moyens de fonder un pays ? J'affirme plutôt que nous n'avons pas les moyens de rester dans celui-là !

(Pause – applaudissements)

Que nous soyons nés ici ou ailleurs, nous tous, qui partageons la terre du Québec, nous subirons l'arnaque du Canada tant que notre terre lui restera soumise.

(Pause – applaudissements)

Vous trouverez mes textes et calculs sur la Toile Internet. M. Pierre Corbeil, a produit un ouvrage admirable sur ce sujet. Et Vigile, du remarquable Richard Le Hir, en parle aussi.

Cette affaire était presque oubliée, lors du dernier référendum. Personne n'y a pensé, en 1995, dans tout l'entourage de M. Parizeau !

Il ne faut plus l'oublier. L'Ontario, le Canada anglais, en toute justice doivent nous rembourser.

(petite pause)

Comment réclamer ? Je recommande la création d'une commission non-partisane de l'assemblée nationale. J'invite Messieurs Maka Kotto et Mario Beaulieu à piloter ce dossier, M. Landry, peut-être ?

(Pause)

Il faut obtenir cette justice pour les Québécois de demain, pour les aider à construire, justement, leur avenir, notre avenir en tant que peuple, et en tant que pays qui se joindra sous peu au concert des nations.

Merci.

- 30 - -----O-----

-----O-----

À travers plus d'un siècle, une chronologie.

## **\*\*La dette de l'Ontario envers le Québec.**

**Pierre Demers, Joël Demers, Lorraine Dubé, Daniel Roy.**

**Quand se concrétisera le projet d'une Commission du Québec?**

### **En guise d'éditorial. PiD**

Une culture du silence, tandis que la dette grossit... D'un silence gêné

De la part des débiteurs pour raison d'affaires,

Devant, malgré, à cause du spectre de la mort..

Mon fils est mort avant de voir le résultat de ses efforts.

Il est mort les armes brutales à la main non, mais dans la pensée et le langage, les armes de l'amour du Québec et de ses concitoyens, de la raison, de la parole, de la plume, du clavier et de l'économie dans ses derniers gestes.

L'union sacrée des vivants du Québec pour continuer de vivre, comme individus, comme collectivité, de vivre pleinement nos vies avec toutes les ressources dont on nous a spoliés, que nous allons récupérer.

De rattraper le temps perdu. Pour le bien du monde entier.

Extraits de Joël Demers et de Lorraine Dubé dans l'article \* qui précède et ci-dessous

## Une lettre ouverte. JD

De Joël Demers, lettre ouverte, à laquelle il n'aura pas vu la réponse.  
28 mai 2016 17h51

### Joël Demers

À : maka.kotto.bour@assnat.qc.ca mario.beaulieu.cla@part.gc.ca,  
odettemorin@cgocable.ca Cc : Demers Pierre  
Commission de l'assemblée nationale sur la dette de l'Ontario

À l'attention de Messieurs

Bernard Landry  
Maka Kotto  
Mario Beaulieu

Bonjour Messieurs,

Je vous écris pour faire suite au souhait de mon père, Pierre Demers, tel qu'il l'a exprimé lundi dernier au gala des patriotes, et à sa demande expresse. (Voir p-j)

Pouvez-vous et voulez-vous saisir le dossier de la dette historique de l'Ontario envers le Québec en suscitant la création d'une commission non-partisane de l'assemblée Nationale ? Est-ce le bon moyen ?

M. Beaulieu doit déjà mentionner cette question en chambre, à Ottawa, M. Kotto pourrait évidemment intervenir à Québec et M. Landry serait sûrement de bon conseil pour cette question qui requiert une solide expertise économique telle que la sienne.

Nous sommes évidemment fort curieux de connaître vos vues et de recevoir vos observations sur le sujet.

Merci,

Joël Demers

Président, Comité Pierre-Demers

Pour le français en science

... et la science en français

[Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal](#) | *Entêtée d'avenir... depuis 1834!*

82 Ouest, rue Sherbrooke

Montréal (Québec)

H2X 1X3

Cellulaire. [438.777.7506](tel:438.777.7506)

### Cette dette, un aperçu chronologique sur 149 ans.

Il fallait d'abord comprendre quel était le traitement comptable nécessaire, et ce fut l'admirable travail de pionnier de Pierre Corbeil en 2005. Il donna une réponse pour une année, 1995. Daniel Roy, Richard Le Hir et moi-même en avons ajouté, toujours pour cette même année: 1995.

Ces derniers jours, j'ai cherché une réponse pour les autres années depuis 1867. Au Ministère des finances et à l'Institut de statistique, j'ai demandé la documentation nécessaire, complétant la grande étude fiscale de Ruth Dupré aux HEC, qui couvrait de 1867 à 1968. À mon agréable surprise, je l'ai obtenue! Réfs 1, 2.

### Tableaux.

Première question. Si le montant dû en 1867 avait été placé au taux légal de 5% dès 1867 et touché en une année comprise entre 1867 et nos jours, calculons le montant perçu. Le seul facteur est le facteur intérêt composé, dépendant seulement du temps. Tableau 1. Le montant dû en 1867 est celui 6,1151 millions de dollars à la création en 1841, augmenté d'un facteur 3,556 pour l'intérêt sur 26 ans, soit 21,743 en 1867.

#### Tableau 1. La dette. Seul facteur intérêt.

Facteur intérêt à raison de 5% annuel, croissance régulière.

| Années écoulées   |                 | La dette<br>À cause du seul facteur intérêt.<br>En millions \$, arrondis au million. |      |         |      |
|-------------------|-----------------|--|------|---------|------|
| Année             | Années écoulées | 1867   |      |         |      |
| Début est en 1867 |                 |  |      |         |      |
|                   | 1               | 0  | 1867 | 21,743  | 22   |
|                   | 1,1576          | 3  | 1870 | 25,169  | 25   |
|                   | 1,8857          | 13   | 1880 | 41,007  | 41   |
|                   | 3,0715          | 23   | 1890 | 66,784  | 67   |
|                   | 5,0032          | 33   | 1900 | 108,785 | 109  |
|                   | 8,1497          | 43   | 1910 | 177,199 | 177  |
|                   | 13,2749         | 53   | 1920 | 288,636 | 289  |
|                   | 21,6235         | 63   | 1930 | 470,16  | 470  |
|                   | 35,2224         | 73   | 1940 | 754,841 | 755  |
|                   | 57,3736         | 83   | 1950 | 1247,47 | 1248 |
|                   | 94,4555         | 93   | 1960 | 2053,75 | 2054 |

|         |     |      |         |       |
|---------|-----|------|---------|-------|
| 129,861 | 103 | 1970 | 3213,15 | 3213  |
| 247,965 | 113 | 1980 | 5391,51 | 5392  |
| 493,909 | 123 | 1990 | 10739,1 | 10739 |
| 657,926 | 133 | 2000 | 14305,3 | 14305 |
| 1071,69 | 143 | 2010 | 22301,8 | 22301 |
| 1436,17 | 149 | 2016 | 31227   | 31227 |

Si touchée en 1867, 22 millions.

Touchée en 2016, plus que 31 milliards, près de 150 fois plus.

Touchée en 1930, 470,16 millions

Cherchons maintenant comment le dollar a évolué entre 1867 et les années subséquentes. Quelle a été l'inflation depuis 1867? Le coût du panier de biens et services . Ce que j'ai trouvé, c'est la rétribution, une part déterminée de cette rétribution, celle des 65 députés du Québec à Ottawa entre 1867 et 2016. Tableau 2.

### **Tableau 2. Une mesure de l'inflation pour les particuliers.**

Chacun des 65 députés du Québec reçoit l' "Indemnité de session de base"

d'un député au Parlement d'Ottawa

| Années écoulées | \$ année | Facteur inflation |
|-----------------|----------|-------------------|
| Année           | .....    |                   |
| 0               | 1867     | 600               |
| 3               | 1870     | 600               |
| 13              | 1880     | 600               |
| 23              | 1890     | 600               |
| 33              | 1900     | 600               |
| 43              | 1910     | 2500              |
| 53              | 1920     | 4000              |
| 63              | 1930     | 4000              |
| 73              | 1940     | 4800              |
| 83              | 1950     | 4800              |
| 93              | 1960     | 8000              |
| 103             | 1970     | 18000             |
| 113             | 1980     | 30600             |
| 123             | 1990     | 62100             |
| 133             | 2000     | 68200             |
| 143             | 2010     | 157231            |
| 149             | 2016     | 167400            |

ce que 1\$ 1867 payait en 1867:

1 \$ en 1867

6,667 \$ le payait en 1930.

et 279 \$ le paient en 2016.

D'après cela 279 dollars 2016 valent ce que valait 1 dollar 1867, et je propose l'hypothèse que cela s'applique sensiblement à satisfaire une partie des besoins de base d'un particulier, député ou non, sagement définie de la même manière à travers les siècles.

Cette manière de calculer l'inflation peut-elle s'appliquer aux budgets du Gouvernement du Québec entre 1867 et 2016? Voyons les budgets successifs. Tableau 3. Colonne budgets. On voit que le budget 2016 est beaucoup plus que 279 fois celui de 1867: le facteur d'inflation est plutôt 8444,6, soit 302,6 fois plus.

C'est compréhensible parce que le Québec est un organisme qui croît avec le temps, en nombre quant à la population et en étendue quant aux besoins réclamés, tout en gardant son identité. C'est ce qui se passe pour un embryon humain, cellule individuelle pesant une fraction de milligramme à son début et fœtus pesant environ 3400 grammes à la naissance, réclamant alors près de 200 calories quotidiennes, puis plus tard, devenu adulte, près de 10 fois plus, ce qui plafonne quant à l'alimentation vivrière. Quant au gouvernement, il n'y a pas de plafonnement, d'année en année augmentent la diversité et la quantité des dépenses qu'il offre et qu'on en réclame, entre autres en éducation, santé et services sociaux, culture, en attendant que bientôt, on ajoute les indispensables crédits de défense nationale, nécessaires pour assurer que soit respectée l'autorité d'un état indépendant. Qui contrôle l'armée au Québec y contrôle tout. Tableau 3.

**Tableau 3.**

| Année       | Budget Qc<br>millions \$ | Facteur<br>inflation |
|-------------|--------------------------|----------------------|
| <b>1867</b> | <b>1,185</b>             | 1                    |
| 1870        | 1,641                    | 1,385                |
| 1880        | 5,95                     | 5,0211               |
| 1890        | 5,806                    | 4,89958              |
| 1900        | 4,54                     | 3,83122              |
| 1910        | 6,534                    | 5,5139               |
| 1920        | 24,516                   | 20,6886              |
| 1930        | 52,024                   | 43,9021              |
| 1940        | 85,23                    | 71,9241              |
| 1950        | 269,104                  | 227,092              |
| 1960        | 836,231                  | 705,68               |
| 1970        | 3911                     | 3300,422             |
| 1980        | 17953                    | 15150,2              |
| 1990        | 36020                    | 30396,6              |
| 2000        | 45565                    | 38451,5              |
| 2010        | 67062                    | 56592,4              |
| 2016        | 98883                    | 84446                |

L'inflation en 1867 se chiffrait par un facteur valant 1, puis 43,9021 en 1930, et vaut 84446 en 2016.

Il faut maintenant saisir des colonnes du Tableau 1 et du Tableau 3 afin d'obtenir l'effet et de l'intérêt et de l'inflation sur la dette en 1867 devenue la dette dans chacune des années depuis ce temps. Tableau 4.

## Tableau 4. La dette en millions de \$ courants.

Effet du la seule inflation      Effet des 2 facteurs réunis  
À la colonne précédente:  
J'ajoute l'effet de  
Ce facteur X 21,743 millions de \$      l'intérêt 5%

|                 |                    |             |      |
|-----------------|--------------------|-------------|------|
| <u>21,743</u>   | <u>21,743</u>      | <u>1867</u> |      |
| 30,114          | 34,86              | 1870        |      |
| 109,174         | 205,87             |             | 1880 |
| 106,531         | 327,21             | 1890        |      |
| 83,3022         | 678,888            | 1900        |      |
| 119,889         | 1591,51            | 1910        |      |
| 449,85          | 5971,17            | 1920        |      |
| <u>954,5663</u> | <u>20641,06</u>    | <u>1930</u> |      |
| 1563,846        | 55082,41           | 1940        |      |
| 4397,661        | 252309,6           | 1950        |      |
| 15343,6         | 144928,7           | 1960        |      |
| 71761,1         | 9318968            | 1970        |      |
| 329411          | 81682399           | 1980        |      |
| 660913          | 326430879          | 1990        |      |
| 836051          | 550059690          | 2000        |      |
| 1230489         | 131870275,6        | 2010        |      |
| <u>1836109</u>  | <u>263696466,3</u> | <u>2016</u> |      |

## Commentaires, comparaisons.

En toute chose, il faut prudence.

Mais, patience et longueur de temps, depuis 1867...

Sont-elles vraiment la bonne recette à appliquer?

Mon fils Joël est mort à la tâche.

Moi-même, si rien ne change, il en sera de même.

En 1867, mon arrière-grand'père paternel ondoyait mon futur grand'père, leuel baptisa mon père de ce prénom discrètement provoquant, de Napoléon!

Je dis: en cette chose qu'est la dette de l'Ontario envers le Québec, daignons songer à nos intérêts qui sont ceux de l'humanité entière.

L'Ontario, colonie du Royaume-Uni.

Une solution ne viendra que par raison et audace.

Je retiens: audace.

1. Un argument facile à opposer est comme CKAC naguère: "Tout le monde le fait, fais le donc...". C'est la doctrine

des moutons dociles, qui les mène à la noyade ou à l'abattoir. -Réponse: non merci.

2. Une continuité. On concèdera que la chronologie ci-dessus en est une de continuité. Si nos amis d'en face les Anglais avaient eu en temps utile le réflexe de payer leur dette en 1867, ils ne seraient pas dans le pétrin en 2016-17.

3. Cela me fait penser à mon compte personnel VISA Desjardins. Aussi bien que celui de bien de mes lecteurs, il contient cette clause.

### **"Intérêt sur les arrérages: 15% par année"!**

Je me suis laissé prendre une fois. Une seule.

NB. L'intérêt de 5% imputé à l'Ontario colonie du Royaume-Uni, dans mes calculs est modeste en comparaison.

4. Plus sérieux est cet argument: au contraire du facteur intérêt, le facteur inflation ci-dessus est basée sur le dernier budget gouvernemental. Si le gouvernement en place à Québec décidait d'un budget non austère mais minuscule, dans une manoeuvre de désespoir ... ma conclusion 263,696466 billions tomberait en proportion.

5. Les grandes dettes publiques, et quoi tirer de leur considération.

Aucune n'atteint 100 billions \$.

Les États-Unis. Réf. 3

La Grèce Réf. 4.

UK. Réf. 5.

NDLR. Au lecteur soumis à toutes critiques. PiD

## **Références.**

Réf. 1. Ruth Dupré, HEC.

Réf. 2. Simard, Simard et N., Institut de la statistique. Pour faire suite à votre demande, vous aurez accès aux précédents budgets sur le site du ministère des Finances :

<http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/>

<http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/archives/fr/index.asp>

Réf. 3. Réf. 2008. [www.usdebtclock.org/index.html](http://www.usdebtclock.org/index.html)

[ÈU](#)

on y voit 27, 19 et 65 billions \$ ÉU

Réf. 4.

Réf. 2009. <http://www.lefigaro.fr/economie/le-scan-eco/dessous-chiffres/2015/06/29/29006-20150629ARTFIG00207-qui-detient-les-312-milliards-d-euros-de-dette-grecque.php>  
[à la BCE \(3,5 milliards\). En tout, la dette grecque atteignait 312 milliards d'euros à la fin du premier trimestre 2015.](#)

Réf. 5.

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Économie\\_du\\_Royaume-Uni](https://fr.wikipedia.org/wiki/Économie_du_Royaume-Uni)

Sur l'année civile 2006, la dette publique du Royaume-Uni s'établit à 571 milliards de livres, environ 1 billion \$ can soit 43,2 % du produit intérieur brut. Fin septembre 2009, la dette publique du Royaume-Uni est annoncée à 800 milliards de livres. (En ignorance de ce qui précède.)

Réf. 6. Réf. 2011. [themoneyconverter.com/FR/GBP/CAD.aspx](http://themoneyconverter.com/FR/GBP/CAD.aspx)

Taux de change: 1 Livre Sterling = 1,84128 Dollar Canadien

Réf. 7. Réf. 2012. [fr.advfn.com/monnaies-convertisseur/euro-contre-dollar-canadien.html](http://fr.advfn.com/monnaies-convertisseur/euro-contre-dollar-canadien.html)

Convertir Euro vers Dollar Canadien 1 € = \$ 1,4391 euro livre sterling dollar ÉU

Réf. 8. [Des logements inégaux pour la monarchie accusée.](#)



[Fig. 1. La Britannique. Le palais de Buckingham. Merci maeva sorbier.](#)



[Fig. 2. La Québécoise. Merci Le Devoir.](#)

Réf. 6. [Daniel Roy.](#)

Le 10 juin 2016 à 19:10, Daniel Roy, CPA <danielroy.cpa@videotron.ca> a écrit :

Bonjour, monsieur Demers,

Je vous offre mes condoléances pour le décès de votre fils.

Pardonnez-moi de ne pas vous avoir rappelé concernant la dette du Haut-Canada envers le Québec. J'étais très occupé et vous connaissez mon avis. Je crois que l'analyse est complète et qu'elle doit simplement être adoptée par les instances pertinentes. Peut-être que l'Institut de recherche sur la souveraineté serait intéressé.

Aujourd'hui, j'ai couru pour la souveraineté. Voici un lien sur Facebook concernant la course:

<https://www.facebook.com/photo.php?fbid=10207533859402251&set=a.10207533859322249.1073741901.1162440906&type=3&theater>

Cordiales salutations,

Daniel Roy.

Réf. 8. ? [Daniel Turp dirigerait l'institut de recherche sur la...](#)

[www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-quebecoise/201602/...](http://www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-quebecoise/201602/...)

L'**institut de recherche sur la souveraineté** promis par le chef péquiste Pierre Karl Péladeau durant la course à la direction du Parti québécois (PQ) sera ...

Réf. 9. Copie d'un courriel du 29 V et du 6VI 2016 contenant des données utilisées dans le texte plus haut. Il manque des virgules dans les dernières lignes en bas à droite.

LD Votre téléphone fermé, ça n'accélère pas les démarches. Bien à Langlade.  
Tous: je vais essayer de mettre en graphiques.

De : Demers Pierre <[pierre.demers@iisulq.quebec](mailto:pierre.demers@iisulq.quebec)>  
Envoyé : 29 mai 2016 15:10  
À : Lorraine Dubé; Leroux-Demers Thierry; Joël Demers; Demers Patrick; Demers Pierre  
Objet : Tasse et Tableau 29V2016

Tableau 1. La dette de l'

| 5 chiffres significatifs | M     | Millions de \$ courants |
|--------------------------|-------|-------------------------|
|                          |       | Créance Qc              |
|                          |       | Dette originale         |
|                          |       | 6 115 085,95 M\$        |
| facteur 5 %              |       | Effet du seul           |
| 1,05                     |       | facteur intérêt 5%      |
| puissance n              | Durée | Année                   |
| 3,5557                   | 26    | 1841                    |
| 1                        | 0     | 1867                    |
| 1,1576                   | 3     | 1870                    |
| 1,8857                   | 13    | 1880                    |
| 3,0715                   | 23    | 1890                    |
| 5,0032                   | 33    | 1900                    |
| 8,1497                   | 43    | 1910                    |
| 13,2749                  | 53    | 1920                    |
| 21,6235                  | 63    | 1930                    |
| 35,2224                  | 73    | 1940                    |
| 57,3736                  | 83    | 1950                    |
| 94,4555                  | 93    | 1960                    |
| 129,861                  | 103   | 1970                    |
| 247,965                  | 113   | 1980                    |
| 493,909                  | 123   | 1990                    |
| 657,926                  | 133   | 2000                    |
| 1071,69                  | 143   | 2010                    |
| 1436,17                  | 149   | 2016                    |

Ce facteur X 21,743 M\$

6,1151  
21,743  
25,169  
41,007  
66,784  
108,785  
177,199  
288,636  
470,16  
754,841  
1247,47  
2053,75  
3213,15  
5391,51  
10739,1  
14305,3  
22301,8  
312267

| Ontario envers le Québec 1841- 2016. |                              |                               |                             |  |
|--------------------------------------|------------------------------|-------------------------------|-----------------------------|--|
| M                                    | Coût de la vie gestion Qc    |                               |                             |  |
| Millions de \$ courants              | \$ gouvernemental            |                               |                             |  |
| Budget, total                        | valeur du \$ 1867            |                               |                             |  |
| dépenses                             | /valeur du \$ année          |                               |                             |  |
| contient le facteur                  | Inflation                    | Effet du seul coût de la vie. | Effet des 2 facteurs réunis |  |
|                                      | facteur \$ gouvernemental \$ | 21,743 X dépréciation         | À la colonne précédente     |  |
|                                      | dépréciation                 | facteur dépréciation du \$    | J'ajoute l'effet de         |  |
|                                      |                              | Ce facteur X 21,743 M\$       | l'intérêt 5%                |  |
| 1,185                                | 1                            | 21,743                        | 21,743                      |  |
| 1,641                                | 1,385                        | 30,114                        | 34,86                       |  |
| 5,95                                 | 5,0211                       | 109,174                       | 205,87                      |  |
| 5,806                                | 4,89958                      | 106,531                       | 327,21                      |  |
| 4,54                                 | 3,83122                      | 83,3022                       | 678,888                     |  |
| 6,534                                | 5,5139                       | 119,889                       | 1591,51                     |  |
| 24,516                               | 20,6886                      | 449,85                        | 5971,17                     |  |
| 52,024                               | 43,9021                      | 954,5663                      | 20641,06                    |  |
| 85,23                                | 71,9241                      | 1563,846                      | 55082,41                    |  |
| 269,104                              | 227,092                      | 4397,661                      | 252309,6                    |  |
| 836,231                              | 705,68                       | 15343,6                       | 1449287                     |  |
| 3911                                 | 3300,422                     | 71761,1                       | 9318968                     |  |
| 17953                                | 15150,2                      | 329411                        | 81682399                    |  |
| 36020                                | 30396,6                      | 660913                        | 326430879                   |  |
| 45565                                | 38451,5                      | 836051                        | 550059690                   |  |
| 67062                                | 56592,4                      | 1230489                       | 1318702756                  |  |
| 98883                                | 84446                        | 1836109                       | 2636964663                  |  |

- 30 - -----O-----

-----O-----

**\*\*\*Votre cotisation 2016.**

**Grande campagne de cotisations.**

**Tous ensemble en 2016.**

**Pour le français en science.**

**Pour la libération nationale.**

**Nous avons des chances de réussir.**

**LISULF**  
Ligue internationale des scientifiques pour l'usage de la langue française

Président Pierre Demers, physicien  
1200, rue Latour, Saint-Laurent Qc. H4L 4S4  
514-747-2308  
www.er.uqam.ca/nobel/c3410/quebecium.html  
courriel: c3410@er.uqam.ca

COTISATION ANNUELLE 25,00\$    ANNÉE : 20\_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_ Cell: \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Chèque au nom de la LISULF

La LISULF a été créée comme corporation sans but lucratif en 1979 au Québec sur l'initiative de scientifiques et de citoyens du Québec, de France et de Belgique. Elle a l'entité juridique au Québec, en France et en Belgique. La LISULF recherche des adhérents scientifiques ou non qui veulent apporter leur appui moral et financier à son action. Pour adhérer et pour recevoir Science et Francophonie sur papier, communiquez à l'adresse donnée ci-haut.

Imprimez et employez ce quoi ci-dessus ou encore, envoyez votre chèque 25\$ Can ou 25

Euros avec vos adresse, No de téléphone et adresse courriel ordre LISULF à 1200 Latour,  
St. Laurent Qc H4L 4S4  
Cotisation corporative 200\$ Can ou 200 Euros.  
Étudiant 10\$ Can ou 10 Euros.  
Don : illimité.  
Sincère mais trop pauvre? Quand même! 0\$ Can ou 0 Euro.

•  
- 30 - -----O-----

---

-----O-----

Les chroniques historiques de S&F. No 2 à venir.

*Pas à ce numéro-ci.*

**\*\*\*\*Gilles Rhéaume à l'ONU.**

**Annonce.**

Le texte au prochain numéro....

*Pas à ce numéro-ci.*

- 30 - -----O-----

---

-----O-----